



**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2025**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska, tenue à la salle du Conseil de la MRC de Kamouraska, à l'Édifice Claude-Béchar, 235, rue Rochette, à Saint-Pascal, le 17 décembre 2025 à 19 h, à laquelle assemblée sont présents :

Monsieur Gilles DesRosiers, président, maire et représentant de Saint-Gabriel-Lalemant
Monsieur Rémi Faucher, vice-président, conseiller municipal et représentant de Rivière-Ouelle
Madame Nancy St-Pierre, mairesse et substitut de Saint-Joseph-de-Kamouraska
Madame Chantal Boily, conseillère municipale et représentante de Saint-Pacôme
Madame Solange Morneau, mairesse et représentante de Saint-Pascal
Monsieur Roger Moreau, maire et représentant de Saint-Germain-de-Kamouraska
Monsieur Guy Roy, conseiller municipal et représentant de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie
Monsieur Mario Pelletier, conseiller municipal et représentant de Kamouraska
Madame Caroline Roberge, conseillère municipale et représentante de Saint-André-de-Kamouraska
Monsieur Alain Castonguay, conseiller municipal et représentant de Saint-Philippe-de-Néri
Madame Julie Nadeau, conseillère municipale et représentante de Saint-Bruno-de-Kamouraska
Monsieur Marc Landry, conseiller municipal et substitut de Sainte-Hélène-de-Kamouraska
Monsieur Louis Lahaye-Roy, conseiller municipal et représentant pour la municipalité de Mont-Carmel

Tous membres du conseil d'administration et formant quorum.

Sont absents :

Aucun représentant pour les T.N.O. (MRC de Kamouraska)

Sont également présents :

M. Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier

M^{me} Anne-Marie Beaudoin, adjointe

M. Vincent Bérubé, maire de Ville La Pocatière

Dans le but d'alléger le texte, la **Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska** sera ci-après appelée « **La Régie** ».

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration présents. L'assemblée est ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Solange Morneau ajoute un sujet dans autre : États financiers de la RIGMRK

Il est proposé par M. Guy Roy et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents

116.12.25

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié tel que reproduit ci-dessous :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 novembre 2025
4. Approbation – Salaires, dépenses incompressibles et comptes à payer de novembre 2025
5. Rapport budgétaire au 30 novembre 2025

6. Offre de services pour vérificateur externe 2025 – Mallette
7. Offre de services pour les actions au PGMR en ERE 2026 – Co-Éco
8. Offre de services pour la Distribution, Réparation et Remplacement (DRR) des bacs roulants 2026 - USD Global
9. Offre de services pour les calendriers de collecte 2026 – Co-Éco
10. Collecte des plastiques agricoles
11. Rapport du directeur général et greffier-trésorier
12. Suivi des travaux des comités
 - 12.1. Comité RH
 - 12.1.1 - Embauche Anne-Marie Beaudoin
 - 12.1.2 - Augmentations salariales
 - 12.2. Comité Opérations et Orientations
 - 12.2.1 Offre de services pour l'inspection des bâtiments – Pierre-Luc Caron
13. Date et lieu de la prochaine assemblée
14. Autres sujets
 - 14.1 États financiers 2025 RIGMRK
15. Période de questions
16. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2025

Il est proposé par M^{me} Solange Morneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents

117.12.25

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 novembre 2025.

4. APPROBATION – SALAIRES, INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2025

Les documents pertinents ont été transmis aux administrateurs dans les délais prescrits. Ils seront insérés avec le présent procès-verbal au Livre des procès-verbaux de la Régie.

M. Masson précise que le montant est plus élevé qu'habituellement, car nous avons le paiement pour l'acquisition du camion 339.

Il est proposé par M^{me} Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents

118.12.25

D'APPROUVER le paiement des salaires (paies 30 et 31) pour un montant de 17 297,02 \$, des dépenses incompressibles pour un montant de 3 690,84 \$ et des comptes à payer pour un montant de 758 479,17 \$.

Ces sommes représentent un grand total de 779 467,03 \$ pour le mois de novembre 2025.

5. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 NOVEMBRE 2025

Les membres du conseil d'administration ont reçu, dans le délai prescrit, un rapport budgétaire au 30 novembre 2025.

6. OFFRE DE SERVICES POUR VÉRIFICATEUR EXTERNE 2025 – MALLETTTE

Une offre de services de Mallette pour la vérification financière de l'année 2025, au montant de 13 500 \$, a été reçue. Cette proposition permettra de débiter les travaux d'audit dès janvier et d'obtenir les états financiers en février, afin que les municipalités et les villes puissent recevoir leurs données respectives dans les délais requis pour leurs propres vérifications.

La demande a été effectuée pour une durée d'un an seulement, ce qui permet d'assurer un service rapide tout en tenant compte de l'ajout de la responsabilité des écocentres prévu en 2026.

Il est donc prévu, l'an prochain, de procéder à un appel d'offres sur invitation pour une durée de trois ans. Ce processus impliquera la mise en place d'un comité de sélection et devra être amorcé au printemps afin de respecter les échéanciers.

Varia point autre de M^{me} Solange Morneau sur les États financiers de la Régie devront être disponibles pour les municipalités avant fin février, à la demande de leur auditeur externe.

Il est proposé par M. Alain Castonguay et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents

119.12.25

D'ACCEPTER l'offre de services de Malette au montant de 13 500 \$ pour la vérification des états financiers 2025.

D'AUTORISER M. Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier, à signer tout document utile ou nécessaire afin de donner suite à la présente résolution.

7. OFFRE DE SERVICES POUR LES ACTIONS AU PGMR EN ERE 2026 – Co-Éco

CONSIDÉRANT que des actions en éducation relative à l'environnement (ERE) sont prévues dans le cadre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2024-2031 de la MRC de Kamouraska;

CONSIDÉRANT que certaines actions prévues au PGMR sont admissibles à des remboursements de la part d'Éco Entreprises Québec (ÉEQ), avec laquelle la Régie a conclu une entente de partenariat;

CONSIDÉRANT que la Régie, la MRC de Kamouraska et Co-Éco ont convenu d'une répartition des activités afin que les dépenses admissibles à un remboursement par ÉEQ soient assumées par la Régie;

Il est proposé par M^{me} Solange Morneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

120.12.25

D'ACCEPTER l'offre de services de Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-Éco), au montant de 10 264,75 \$, toutes taxes en sus, pour la réalisation des actions d'éducation relative à l'environnement (ERE) sur le terrain, des actions d'ERE liées à la diffusion d'information, la rédaction d'un article portant sur les coûts de la gestion des matières résiduelles (GMR), ainsi que des actions supplémentaires de sensibilisation dans les écoles et les camps de jour.

D'AUTORISER M. Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier, à signer tout document utile ou nécessaire afin de donner suite à la présente résolution.

8. OFFRE DE SERVICES POUR LA DISTRIBUTION, RÉPARATION ET REMPLACEMENT (DRR) DES BACS ROULANTS 2026 - USD GLOBAL

CONSIDÉRANT qu'Éco Entreprises Québec (ÉEQ) a signé une entente couvrant les bacs de récupération (bacs bleus) jusqu'en 2029 avec le fournisseur USD Global;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de cette entente, la Régie a fait affaire avec l'entreprise USD Global pour des services de distribution, de réparation et de remplacement (DRR) des bacs non couverts par l'entente avec ÉEQ, soit les bacs d'organiques (bacs bruns) et bacs d'ordures (bacs charcoal ou vert);

CONSIDÉRANT que l'entreprise respecte ses engagements contractuels et procède à l'amélioration continue de ses outils informatiques;

Il est proposé par M^{me} Chantale Boily et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

121.12.25

D'ACCEPTER l'offre de services d'USD Global, relativement à la fourniture, la maintenance et l'entreposage des bacs roulants (bacs bruns) de 240 litres pour les matières organiques et des bacs roulants (charcoal ou vert) de 240 et 360 litres pour les déchets, pour la période du 1 janvier 2026 au 31 décembre 2026, et ce, aux prix et conditions énumérés à ladite offre de services;

D'AUTORISER M. Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier, à signer tout document utile ou nécessaire afin de donner suite à la présente résolution.

9. OFFRE DE SERVICES POUR LES CALENDRIERS DE COLLECTE 2026 – Co-Éco

Il est proposé par M^{me} Solange Morneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

122.12.25

D'ACCEPTER l'offre de services au montant de 4 452\$, toutes taxes en sus, pour les 16 calendriers de collecte des municipalités membres de la Régie.

D'AUTORISER M. Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier, à signer tout document utile ou nécessaire afin de donner suite à la présente résolution.

10. COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

M. Rémi Faucher, vice-président, présente les différents aspects du projet.

CONSIDÉRANT les démarches conjointes entreprises avec l'UPA du Bas-Saint-Laurent, pour le territoire de la MRC de Kamouraska, en vue de la mise en place d'un service de collecte des plastiques agricoles, plus particulièrement des plastiques d'enrubannage blanc, par le biais de conteneurs à la ferme;

CONSIDÉRANT les discussions en cours et les perspectives favorables quant à la conclusion d'une entente entre AgriRécup et la Société VIA, laquelle permettrait l'acheminement des plastiques collectés vers les installations de la Société VIA afin qu'ils soient mis en ballots et valorisés conformément aux exigences du programme;

Il est proposé par M^{me} Solange Morneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

123.12.25

DE POURSUIVRE les démarches et de rencontrer les producteurs agricoles dès que possible, en janvier 2026.

11. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

M. Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier, indique que ses points de suivi ont été présentés au fur et à mesure des points abordés lors du présent conseil.

12. SUIVI DES TRAVAUX DES COMITÉS

12.1. COMITÉ RH

12.1.1. Embauche Anne-Marie Beaudoin

M. Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier, a informé le conseil, lors de l'assemblée ordinaire précédente, des démarches entreprises avec le comité des ressources humaines en vue de pourvoir le poste.

Il est proposé par M^{me} Julie Nadeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

124.12.25

DE PROCÉDER, de façon rétroactive au 1^{er} décembre 2025, à l'embauche de M^{me} Anne-Marie Beaudoin au poste d'adjointe administrative de la Régie.

D'AUTORISER M. Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier, à signer toute documentation nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

12.1.2. Augmentations salariales

Le comité des ressources humaines s'est réuni le lundi 15 décembre. M. Anthony Masson a expliqué que des ajustements ont été apportés aux postes budgétaires de 2025 en vue de l'exercice 2026, notamment en ce qui concerne les dépenses salariales. Globalement, la masse salariale augmentera d'un pour cent (1 %) en 2026, incluant les augmentations salariales déterminées en collaboration avec le comité.

Il a également été souligné l'importance d'établir, à l'avenir, des règles et des grilles salariales claires et structurées.

Il est proposé par M. Alain Castonguay et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

125.12.25

D'APPLIQUER les augmentations de salariales à compter du 1^{er} janvier 2026.

D'AUTORISER M. Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier, à signer toute documentation nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

12.2. COMITÉ OPÉRATIONS ET ORIENTATIONS

12.2.1. Offre de services pour l'inspection des bâtiments – Pierre-Luc Caron

Le comité s'est réuni le vendredi 12 décembre afin d'examiner les avenues possibles pour le projet de relocalisation de l'écocentre de Saint-Pascal. Des inspections des bâtiments sont souhaitées afin d'évaluer leur état, de planifier les investissements requis et de permettre l'élaboration d'une offre d'achat appropriée.

Il est proposé par M. Mario Pelletier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

126.12.25

D'ACCEPTER l'offre de services, au montant de 2 660 \$, toutes taxes en sus, pour l'inspection du bâtiment principal et du garage principal.

D'AUTORISER M. Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier à signer tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

13. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie aura lieu le 21 janvier 2026, à 19 h, à la salle du Conseil de la MRC de Kamouraska, à Saint-Pascal.

14. AUTRES SUJETS

14.1. ÉTATS FINANCIERS 2025 RIGMRK – M^{ME} SOLANGE MORNEAU

Traité au point 6 de la présente rencontre.

14.2. PROPRIÉTÉ ET RÉSIDUS LORS DES COLLECTES - M^{ME} SOLANGE MORNEAU

Discussion portant sur la vitesse d'exécution et la propreté lors des collectes de bac de déchets et de matières organiques à Saint-Pascal. Les camions sont très pressés et vont vite, allant parfois jusqu'à faire en sorte que les matières sont renversées hors du bac et du camion. Un rappel à Services Sanitaires A. Deschênes (SSAD) sera fait par M. Masson.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, M. DesRosiers remercie tous les membres pour leur implication et leur souhaite un bon temps des fêtes.

Il est proposé par M. Roger Moreau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents

127.12.25

DE LEVER l'assemblée à 20 h44



Gilles DesRosiers
Président



Anthony Masson
Directeur général et greffier-trésorier

Je, soussigné, Gilles DesRosiers, président, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient.



Gilles DesRosiers, président